



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Identification de la collectivité : Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Identification de l'autorité : Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

Nom et adresse : Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, CADAM, 147, boulevard du Mercantour, B.P. 3007, 06201 Nice Cedex 3.

Objet de la consultation : Remplacement du matériel son et lumière de la salle de spectacle de l'Espace Laure Écard

Lieu d'exécution : Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Espace Laure Écard - 50 boulevard Saint-Roch - 06300 NICE

Contenu de la consultation :

Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes souhaite remplacer le matériel son et lumière de la salle de spectacle de l'Espace Laure Écard.

A cet effet, et en application de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique, une consultation est lancée.

Les caractéristiques minimales du matériel attendu sont :

Pour la sonorisation :

- Une console analogique :
 - 24 /32 entrées lignes
 - 2 canaux stéréo
 - 4 groupes + mono
 - 6 envois auxiliaires dont 2 fx/auxiliaires
 - 8/16 compresseurs
 - Master EQ 14 bandes
 - Alimentation 48 volt
 - Réverbération
- 2 enceintes passives deux voies 700 watts + accessoires d'accroche pour les enceintes
- 1 caisson de grave 1230 watt classe D
- 2 amplificateurs 2 x 100 watts/80hm
- 1 processeur numérique de diffusion 2x6

Pour la lumière :

- Une console d'éclairage numérique – 1 univers avec un écran externe de 22 pouces :
 - 24 fadeurs multifonctions
 - 49 play back
 - Projecteurs asservis ou traditionnelles
 - 4 encodeurs rotatifs
 - 96 groupes et 4 fois 96 palettes
 - Écran tactile multitouches
 - 5 pin XLR
 - 2 ports USB
- 4 projecteurs PAR à led 12 x 10 watts + crochets pour fixation et câblage pour fixation

- 2 projecteurs RUSH MH5 profilés avec crochets et câblette

Le candidat devra fournir un devis détaillé et les fiches techniques du matériel proposé. Il devra également mentionner le délai de livraison qui ne saurait excéder 4 semaines à compter de la réception de la lettre de commande. Une pénalité d'installation de 50 € par jour de retard sera appliquée.

Le délai de validité de l'offre est de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la réception de l'offre.

Par ailleurs, le devis du candidat devra comprendre la garantie de 2 ans minimum du matériel « pièce et main d'œuvre », la prestation d'installation et la formation des régisseurs sur site.

Un aller-voir à l'Espace Laure Écard est obligatoire, sur rendez-vous aux adresses suivantes : speron@departement06.fr et ldevit@departement06.fr

Le dossier de consultation qui vous est remis gratuitement, comprend les documents suivants :

- le présent avis d'appel public à concurrence ;
- l'attestation de visite.

Le marché sera conclu dans l'unité monétaire suivante : euros

Les offres devront être rédigées en français.

Les candidats devront obligatoirement, sous peine d'irrecevabilité de leur offre, joindre les documents suivants :

- devis détaillé du matériel proposé ;
- fiches technique du matériel proposé ;
- attestation de visite dûment complétée.

L'absence de l'un de ces documents rendra l'offre irrégulière, elle ne sera pas analysée.

Je vous précise par ailleurs que dans le cas où votre proposition serait susceptible d'être retenue, vous ne pourrez être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire les certificats, attestations et pièces conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande Publique, soit :

- un RIB ;
- un extrait K ou K Bis RCS (délivré par les services du greffe du tribunal administratif du commerce datant de moins de trois mois) ou un document équivalent énoncé dans l'article D8222-5-2° ;
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que vous avez satisfait à vos obligations fiscales et sociales au 31/12/2020.

Jugement des propositions :

Le choix du prestataire s'effectuera en fonction des critères suivants :

- Prix : pondération 70 %
- Valeur technique : pondération 30 %

Notation du prix :

Une note (Np) sur 10 sera attribuée au regard du montant total du devis en € TTC.

Le mode de calcul appliqué sera le suivant :

$$N = \text{note maxi} \times (M_{\text{mini}}/M)$$

dans laquelle :

N est la note avant pondération

M est le montant de l'offre à analyser

Mmini est le montant de l'offre la moins-disante

sachant que la note maximale est 10.

La note obtenue se verra affectée du coefficient de 70 %

$$\text{Note globale Prix} = \text{Note Prix} \times 0,70$$

Notation de la valeur technique :

La valeur technique de l'offre (VTO) notée sur 10, sera appréciée au travers de la note méthodologique de la mise en œuvre de la prestation accompagnée d'un planning par laquelle il s'engage à effectuer la prestation.

La note VTO se verra affectée de la pondération de 30 % soit :

$$\text{Note globale VTO} = \text{Note VTO} \times 0,30$$

La note finale sera calculée de la façon suivante :

$$\text{Note globale valeur technique} + \text{Note globale prix} = \text{Note finale du candidat}$$

Le classement final des offres s'effectuera selon l'ordre décroissant des notes.

Les offres anormalement basses ne seront pas classées.

Le cahier des clauses administratives générales applicable sera le CCAG-FCS (fournitures courantes et services).

Le candidat devra déposer son offre dûment signée :

Remise des plis par voie électronique :

Les candidatures et des offres des candidats peuvent parvenir par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.e-marches06.fr>

et dans les conditions techniques et procédurales figurant ci-dessous :

Les candidats doivent s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse électronique (courriel) permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Les candidatures et offres doivent parvenir sous la forme d'un fichier comportant l'ensemble des documents requis.

Chaque document signé devra faire l'objet d'une signature électronique. **Mais, pour rappel, la signature de l'offre est possible mais facultative au stade du dépôt.**

Accompagnement : une assistance est à votre service. Contacter le service des marchés du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h00 pour vous accompagner.

Ligne directe : 04 97 18 69 58

Modalités de financement et de paiement :

Le prestataire sera réglé en une seule fois par le Département, une fois le matériel livré, installé et les régisseurs formés.

Les demandes de paiement devront être envoyées de la manière suivante :

Par envoi dématérialisé via le portail Chorus Pro :

Le titulaire est donc invité à utiliser Chorus Pro :

<https://chorus-pro.gouv.fr>

en spécifiant le numéro SIRET de la collectivité **22060001900016** et le code service **CULTURE**

Pour en savoir plus : <https://communaute.chorus-pro.gouv.fr/>

Date limite de remise des propositions : le 5 novembre 2021 à 16h00